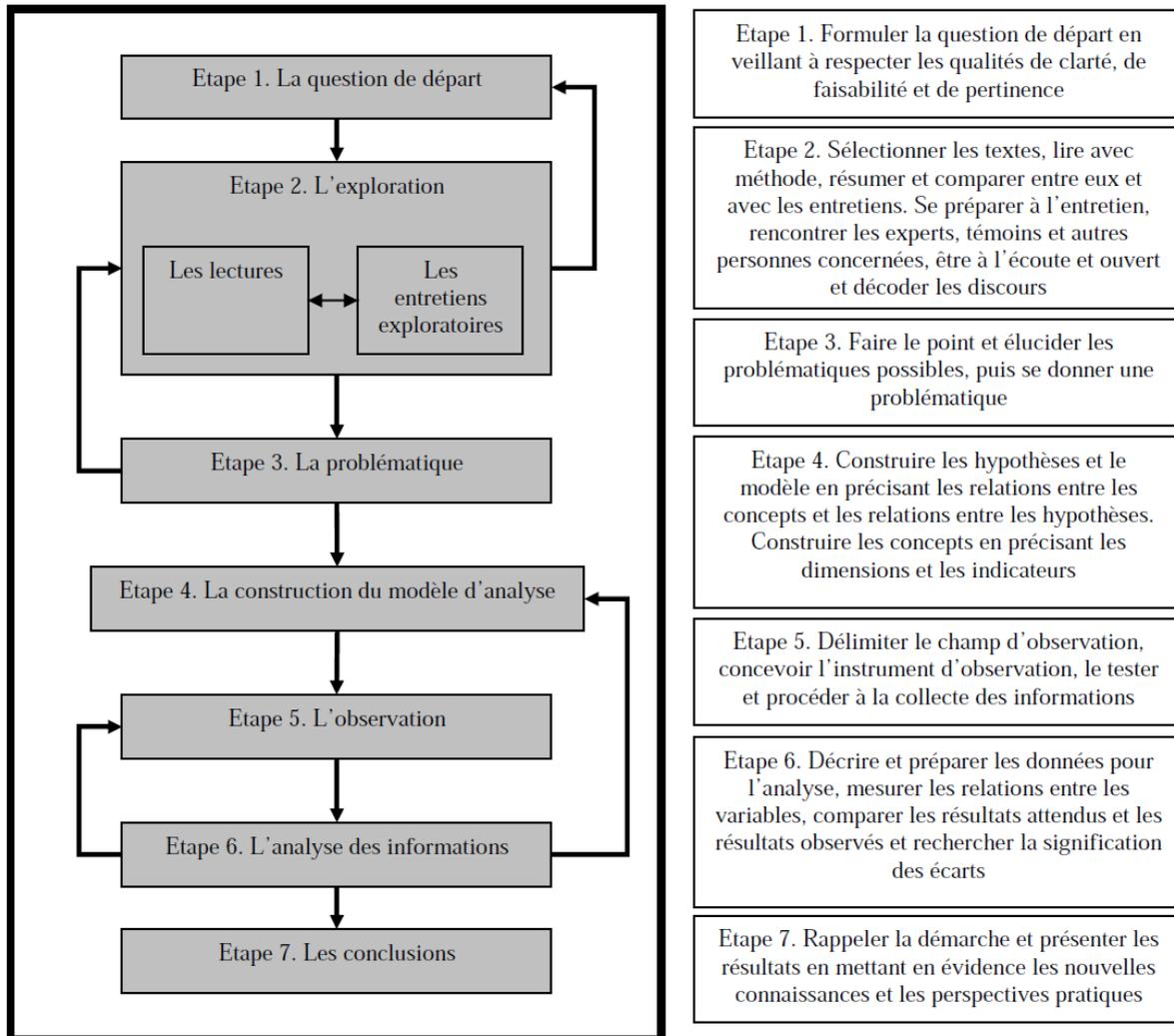


# CHAPITRE I

## LES PHASES DE CONCEPTION D'UN OBJET DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Toute recherche en sciences sociales emprunte une méthode. On peut recenser en détail **7 étapes** de construction de la démarche de recherche qui s'organisent et se complètent. A partir de ces étapes, **trois grandes phases** se distinguent dans la structuration d'un travail de recherche : la *phase de construction*, la *phase méthodologique* et la *phase de traitement*.

### Les 7 étapes de construction de la démarche de recherche en sciences sociales



**Source :** Schnyder Jonas, Résumé des étapes de la démarche Unil-SSP Manuel de recherche en science sociale Science Politique

## I. LA PHASE DE CONCEPTION

### 1. La formulation de la question de recherche

En s'appuyant sur la recherche documentaire (lecture d'ouvrages, articles, rapports, etc.) et des *observations préliminaires* de terrain (*pré-enquête*), le chercheur formule un *problème de recherche*. Ce problème de recherche, une fois défini, devient un défi intellectuel et un *objet de recherche* qui vise la résolution de la difficulté. La formulation d'un problème de recherche s'articule autour de trois problèmes :

### 1.1. La question du départ

Par souci de clarté, le chercheur doit traduire le problème de recherche en une « *question de recherche* ». A cette étape, le chercheur exprime le plus exactement possible ce qu'il cherche, ce qu'il souhaite savoir et comprendre. La Formulation de la question de départ doit respecter les qualités de *clarté* (*ni vague, ni confuse, précise et concise*), de *faisabilité* (question réaliste et réalisable, qui tient en compte du matériel ainsi que du financement qu'il lui est donné) et de *pertinence* (d'actualité).

### 1.2. L'Exploration

Une fois que le chercheur sait sur quoi il va travailler, il va rassembler un maximum d'informations sur le sujet traité. Celui-ci se compose de *deux parties* qui sont souvent menées parallèlement : d'une part le travail de *lecture* et, d'autre part, le *travail de terrain* (entretien, questionnaire, observation ou autres méthodes appropriées).

- ✓ Les *lectures* servent d'abord à s'informer des recherches déjà menées sur le thème et à situer la nouvelle contribution envisagée par rapport à elles. Grâce à ses lectures, le chercheur pourra mettre en évidence la perspective qui lui paraît la plus pertinente pour aborder son objet de recherche.
- ✓ Les *entretiens exploratoires* complètent les lectures. Ils permettent au chercheur de prendre conscience des aspects de la question auxquels sa propre expérience et ses seules lectures ne l'auraient pas rendu sensibles.

### 1.3. La formulation de la problématique

La question de départ ne tient pas complètement compte des lectures, des entretiens : c'est grâce à la problématique que le chercheur définit la manière dont il va traiter le sujet. En répertoriant les documents traitant le sujet et en se rapprochant du terrain à étudier, le chercheur procède à la construction d'un *cadre théorique adapté* à la recherche avant d'explicitement la *question de recherche* (*question centrale et sous-questions*) sous forme d'un énoncé interrogatif qui formule et explicite le problème identifié. **Exemple : quelles sont les raisons de la mortalité infantile dans ville de Bejaia ?**

## 2. Le modèle d'analyse

Le modèle d'analyse se situe dans le prolongement de la problématique en articulant sous une forme opérationnelle les repères et les pistes qui seront retenus pour procéder au travail d'observation et d'analyse. Il est composé d'un *cadre théorique et conceptuel clair, précis et explicite* l'approche théorique retenue pour résoudre le problème soulevé et proposer un test pour mettre cette solution à l'épreuve. Le modèle théorique doit proposer une solution *originale* à la problématique de recherche étudiée. Quelques exemples de la démarche théorique peuvent être évoqués comme : *L'analyse diachronique* (qui consiste à mener une analyse historique dans le temps pour mieux répondre à un problème), *fonctionnelle, dialectique*, etc.

Après ce brossage *théorique et conceptuel*, seront ensuite énoncées les *hypothèses*, considérées comme des réponses anticipées aux questions posées. Les *hypothèses* formulées doivent correspondre au modèle théorique élaboré et aux questions énoncées. Elles constituent des propositions *provisoires*, des *présomptions*, qui demandent à être *vérifiées*.

## 3. La revue de la littérature

Après avoir formulé les hypothèses, le chercheur doit montrer, à travers une revue de littérature, qu'il est bien versé dans un domaine donné de la question de recherche en faisant preuve de la maîtrise de la littérature publiée sur son sujet. Cette revue devrait prouver que le chercheur

possède des connaissances parfaites sur les recherches ayant trait à son sujet ainsi que sur les traditions intellectuelles qui l'environnent ou les sous-entendent.

#### 4. L'intérêt et objectif du sujet

- ✓ **Intérêt du sujet** : le chercheur doit montrer *l'intérêt* de sa recherche qui se vérifie à travers des réponses aux questions suivantes : *à quoi la recherche peut servir ? Que ce que la recherche peut apporter ? Pourquoi cette recherche ?* Autrement dit, le chercheur doit expliciter les raisons et les motivations qui le poussent à traiter le sujet choisi ainsi sa plus-value scientifique.
- ✓ Les **objectifs** de la recherche : ils consistent à montrer comment le chercheur entend contribuer à la résolution d'un problème ou apporter une réponse à une interrogation. Au regard des objectifs, le chercheur doit indiquer comment il entend dépasser les précédents projets de recherche, *soit en effectuant des recherches nouvelles, soit en ouvrant d'autres champs d'investigation, soit encore en refaisant une étude de façon nouvelle et améliorée, soit enfin, en refaisant la même étude pour confirmer les précédents résultats.*
- ✓ **la stratégie de la recherche** : elle consiste à préciser brièvement la technique utilisée dans l'exploration de son terrain d'enquête (*étude de cas unique, cas multiples, étude comparative, monographie*), définir les variables (âge, taille, poids pour les études **quantitatives** et les catégories d'analyse pour les études qualitatives (situations socio-professionnelles, sexe, religion, etc.), apporter quelques clarifications conceptuelles avant de le plan détaillé de sa recherche (parties, chapitres, sections), etc.

## II. Le phase méthodologique

Une fois que le chercheur a construit son objet d'étude, il va aller sur le terrain pour confronter le modèle théorique établi avec la réalité du terrain observé. Le succès d'une recherche dépend en grande partie de la **méthode choisie** : elle permet à l'étudiant de collecter des données nécessaires à l'étude d'un problème.

Dans cette phase, le chercheur explique et justifie les **choix méthodologiques** (*pôle épistémologique, nature de la recherche de type qualitative ou quantitative, etc.*) et les **instruments de collecte des données utilisés** (*entretien, questionnaire, observation, analyse documentaire, etc.*), en réponse aux questions posées et aux hypothèses formulées. Le chercheur précise également **l'échantillon** ainsi que les **caractéristiques** de la population (groupe humain ou non) sur lesquels il travaille pour collecter des informations. Il décrit également les **conditions de déroulement** de son enquête de terrain.

### 2.1. Détermination du champ d'étude et d'analyse

Tout d'abord, le chercheur doit spécifier clairement son champ d'analyse empirique dans **l'espace géographique et social** (*étude d'une région, d'une population, d'un groupe social, etc.*) et dans **le temps** (*sur quelle période*). A cet égard, deux situations peuvent se présenter :

- ✓ Dans le cas des travaux qui portent sur un **phénomène** ou un évènement particulier, l'objet du travail définit lui-même les limites de l'analyse. Mais il faudra préciser les limites de l'analyse : **champ d'analyse** (région, ville, village), **période de prise en compte** (2000-2010), **zone géographique considérée, organisation ou acteurs sur lesquels l'accent sera mis** (femmes, hommes, femmes mariées), etc.

- ✓ Dans le cas où le chercheur ne met pas l'accent sur les phénomènes singuliers (mais sur des processus sociaux), les choix s'imposent et doivent être raisonnés en fonction des *hypothèses de travail, des délais et des moyens disponibles, durée de la recherche, ses propres aptitudes, etc.*

## 2.2. L'échantillon

Une fois le champ d'étude est circonscrit, le chercheur doit procéder à la détermination de la population d'étude en établissant les **critères** de sélection pour l'étude, en précisant **l'échantillon** et en en déterminant **sa taille**. La population cible se réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des **généralisations (ou pas)**. La population accessible est une partie de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une *région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc.*

A cette étape, le chercheur précise le **groupe social** concerné par l'enquête : *c'est la population mère ou la population cible qui fournira les éléments de l'échantillon interrogé. L'échantillon est une partie ou un sous-ensemble de la population mère.* Il vise la sélection d'une population telle qu'elle puisse être *représentative* de la *population totale de référence*.

## 2.3. La collecte des données

La collecte des données consiste à recueillir des informations prescrites auprès des personnes ou unités d'observation retenues dans l'échantillon. Les techniques de collecte des données sont souvent regroupées en **trois modes** principaux : « **les enquêtes** » : par **questionnaires** (ou **enquête écrite** utilisée généralement dans les études **quantitatives**), par **entrevue ou par entretien** (enquête orale) ou par « **l'observation directe** » ou (systématiques) ou **participante** et les « **analyses documentaires** ». Il est souvent utile, voire nécessaire de recourir à plusieurs techniques différentes dans une même recherche.

Après avoir choisi les instruments de collecte des données adéquats à sa recherche, le chercheur devrait décrire les **conditions de déroulement** de son enquête de terrain et préciser les **difficultés auxquelles** son étude a été confrontée (temps limité, absence ou rareté de moyens humains matériels, humains et/ou financiers, manque de collaboration des personnes enquêtées, refus, manque d'expérience du chercheur, etc.

## III. Analyse, traitement et interprétation des données

Les données (brutes) recueillies lors de l'enquête ne constituent pas en soi une recherche. Il faut donc procéder au traitement de ces mêmes données. Ce travail d'analyse permet d'isoler **des unités signifiantes** (*thèmes, figures, variables, etc.*) *abstraites de leur contexte pour en opérer la comparaison terme à terme.* Ensuite, le chercheur en fait une synthèse. Ce travail se subdivise en deux grandes phases :

### 3.1. L'analyse des données

L'analyse des données est l'étape qui **traite l'information** collectée pour la présenter de manière à pouvoir **comparer les résultats observés aux résultats attendus par les hypothèses formulées**. On distingue deux types d'enquêtes suivant la nature des données et résultats **qualitatifs** et **quantitatifs**.

#### 3.1.1. Analyse des données qualitatives (analyse du contenu)

L'analyse du contenu est une technique de recherche pour la **description objective, systématique** du contenu manifeste des communications, avec un objectif final **d'interprétation**.

L'analyse du contenu peut non seulement être utilisée pour l'analyse des différents types de documents (discours, presse, radio, télévision, interview, observation, etc.) mais permet aussi permettre de vérifier le corps d'analyse d'une enquête ou d'une recherche.

L'analyse du contenu s'oriente vers deux grandes tendances : **la tendance quantitative** qui se fonde sur la **fréquence** d'apparition de certaines caractéristiques de contenu ou les corrélations entre elles et la **tendance qualitative**, qui se base sur la présence ou l'absence d'une **caractéristique** ou la manière dont les éléments du discours sont articulés.

### 3.1.2. L'analyse des données quantitatives

L'analyse des données quantitatives (par questionnaire) portent sur des **données produites** par la recherche (analyse quantitative) et sur les documents **statistiques** préexistants (analyse statistique). L'enquête par **questionnaire** renvoie à des analyses **quantitatives et statistiques**.

- Pour les **documents statistiques**, l'analyse statistique suppose qu'on a rassemblé toutes les informations nécessaires et qu'on les bien **comprises**. Ces données seront ensuite traitées selon les besoins de notre recherche en toute **objectivité** et les **sources** de ces données doivent être **précisées**. Ces données devront enfin être analysées en fonction des hypothèses théoriques formulées.
- Pour les **données collectées par le questionnaire**, on procède à la **quantification** des réponses en procédant au **codage des questions** et des **réponses**. Les modes de codage des réponses présentent différents types :
  - ✓ **L'échelle nominale** : qui attribue une échelle à une donnée qualitative. Exemple : sexe féminin (1), sexe masculin (2). A l'analyse, on compte les réponses qui vient sous chaque catégorie d'échelle ;
  - ✓ **L'échelle ordinale** : attribue un **nombre** à une catégorie de phénomènes selon une **graduation** de la variable. Exemple : Vous pratiquez le sport ? **1**. Rarement ; **2**. Souvent.
  - ✓ **L'échelle LIKERT** : une échelle ordinale à plusieurs niveaux. Exemple : êtes-vous favorable à une élection du monsieur X ? **0**. Neutre ; **1**. Favorable ; **2**. Très favorable ; **3**. Défavorable.

### 3.2. L'interprétation des données

La phase d'interprétation des données consiste à établir un pont entre les analyses telles que faites et le cadre de la recherche. A cette étape, il s'agit de **comparer les résultats obtenus avec ceux attendus (hypothèses) et de mesurer l'écart entre les deux**. S'il n'y a pas d'écart, on dira que **les hypothèses sont vérifiées**. Si l'écart est constaté, **les hypothèses sont infirmées**. Dans le deuxième cas, **il faudra donc chercher d'où vient cet écart et chercher à tirer des conclusions appropriées à la lumière du cadre théorique élaboré et les données collectées**.